



Edito de M. le Maire

L'esprit des fêtes va enfin souffler pour éteindre 2020. Soyons-en bien conscients : les gestes de prévention et notre esprit de solidarité restent plus que jamais essentiels. La crise sanitaire n'est pas finie et nous allons affronter ensemble ses conséquences économiques et sociales.

En cette fin d'année, nous penserons en particulier aux hommes et aux femmes de nos commerces, entreprises et associations. Les mesures de fermetures ou des contraintes de protocoles parfois incohérentes et incompréhensibles, également les promesses d'aides insuffisantes ou qu'on ne voit pas venir, sont autant d'épreuves difficiles à surmonter et qui appellent toute notre attention.

Peut-être un sujet pour un prochain débat citoyen ? Le premier de ce mandat a visiblement suscité de l'intérêt le 25 septembre dernier. Les groupes de travail participatifs, notamment sur des secteurs signalés pour réfléchir aux solutions de maîtrise de la vitesse de circulation routière, ont dû être reportés. Je tiens à permettre à chacun de mieux connaître, s'exprimer et contribuer aux affaires de la commune. Ces réunions à thèmes variés et pourquoi pas la diffusion du Conseil Municipal en direct sur internet peuvent participer à cette ouverture, même si les protocoles « Covid » ne nous y aident pas beaucoup en ce moment !



Les élus et les agents communaux vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et leurs meilleurs vœux pour 2021!



Deux jours de travail avec une nacelle sont nécessaires aux agents techniques, pour parer de lumières Villeperdue et lui donner un air festif et féérique !!



AGENDA

Repas de Noël offert aux écoliers - **17 décembre - 12h00**

Vœux du maire à confirmer selon contexte sanitaire
22 janvier à 19h00 - Salle les albizzias

AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

RENTREE SCOLAIRE

139

écoliers répartis en
6 classes



**Classe
2**

59,20 €/élève
pour les fournitures
scolaires

4,40 €/élève
versés à la coopérative
scolaire

Ont été votés par le conseil municipal pour l'année scolaire 2020-2021

RESTAURATION SCOLAIRE

Rationnaires en moyenne

108

La consultation menée cet été par les élus, a conduit de nouveau le prestataire CONVIVIO, déjà en place les 3 années précédentes, à fournir la commune en repas préparés afin de régaler les papilles de nos écoliers. Les horaires de l'école modifiés pour l'organisation de **2 services** ont été validés par l'Education Nationale.

Maryline, agent intercommunal, remplace Amélie, partie vers d'autres horizons : une convention de mise à disposition de personnel permet ce partenariat

**prix d'un repas enfant
3,45 €**

Cette augmentation de 0,14 € est l'imputation de l'augmentation du prestataire (0,07 €) abondée de la même augmentation afin d'intégrer une partie des coûts générés par la nouvelle organisation de la pause méridienne, soit 0.14 € en totalité

LABEL PROJET NUMÉRIQUE

**Pour 1€ investi,
l'Etat verse 1€**

La commune a sollicité de nouveau une subvention d'un montant de **6730 €** au titre du label projet numérique pour l'achat de 8 ordinateurs, 6 tablettes et 1 vidéoprojecteur. Ce projet est destiné à encourager et soutenir les innovations numériques dans les écoles rurales.

GARDERIE PERISCOLAIRE Accueil sur 2 sites le soir

Afin d'accueillir dans de bonnes conditions l'effectif important d'enfants en garderie le soir après l'école. Ce service, géré par Touraine Vallée de l'Indre, se scinde sur 2 sites depuis le 2 novembre uniquement le soir. Les élémentaires se retrouvent dans la petite salle « les albizzias » et les maternels restent au sein de l'école maternelle.



TRAVAUX COMMUNAUX

Bâtiment scolaire : retard du chantier et coût supplémentaire

Cette année très particulière a perturbé aussi l'avancée de la construction du bâtiment scolaire qui accueillera 2 classes et le bureau de direction. Le 1er confinement a mis en suspens quelque temps les travaux, ce retard est cumulé avec les problèmes d'approvisionnement que rencontrent certaines entreprises. Un avenant sur le lot maçonnerie d'un montant de 11 220 € HT a été signé suite à la nécessité de renforcement de la dalle, obligation mise à jour à la suite d'une étude géotechnique réalisée tardivement. Le raccordement aux différents réseaux publics vient d'être réalisé. La démolition du préfabriqué est à l'étude pour envisager un aménagement global de la cour de l'école. La livraison du bâtiment prévu au printemps 2021 devrait être repoussée.

Touraine Vallée de l'Indre et Fonds de Concours

Les élus ont décidé de solliciter, cette année encore, le fonds de concours de la Communauté de Communes pour abonder le financement de ce projet communal. Cette subvention s'élève à 4 136 €.



BUDGET-FINANCES

Les élus ont décidé d'octroyer pour l'année 2020 :

- 300 € à l'association AGIR A10 pour soutenir leur action en justice pour la défense des riverains victimes de nuisances sonores,

Octroi de subventions

- 200 € à l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Thilouze pour leur dévouement,
- 100 € au FLES qui accompagne les agents en contrat aidé dans leurs démarches
- et 616 € à la coopérative scolaire (voir article plus haut).

ÉLARGISSEMENT DE L'AUTOROUTE A10

La nuit du 13 au 14 octobre ne fut pas une nuit très ordinaire !!

Ce fut la nuit de la démolition de l'ancien pont de la RD21 enjambant l'autoroute A10. L'opération fut clairement chronométrée avec des scénarii sur les aléas de chantiers visant tous à assurer la restitution dès tôt le matin d'une voirie en parfait état, opérationnelle et sécurisée pour la reprise de la circulation. Un travail d'équipe attentif et minutieux contrairement à ce qu'on pourrait imaginer d'une démolition d'une telle ampleur. Les engins « à pince » ont grignoté le tablier du pont en retenant la chute des gros morceaux. Ceux équipés de marteaux piqueurs s'attaquaient parallèlement aux extrémités du pont. Une quarantaine d'ouvriers travaillaient de concert sur ce chantier cette nuit-là.



C'est en concertation avec les élus que le maître d'ouvrage (groupe Vinci Autoroutes) a établi une déviation de la RD21 et a, vêtus des équipements de protections individuelles nécessaires, conviés quelques élus à assister à ce spectacle nocturne effectivement peu ordinaire !!

COMMISSION COMMUNALE VIE SOCIALE

Colis de Noël à la place du banquet 2020

La situation sanitaire n'a pas permis d'organiser le banquet traditionnel du 8 mai. Aussi, dans un esprit de partage, la Municipalité souhaite offrir un colis gourmand pour Noël à ses aînés afin d'égayer cette fin d'année.

Ces colis (sous forme de sacs), composés de produits fabriqués et/ou vendus par les commerçants de Villeperdue, sont l'occasion de remercier nos aînés pour ce qu'ils ont fait et font encore pour la commune.



Les écoliers fréquentant la garderie périscolaire sont ravis de décorer les sacs pour offrir de la couleur au Noël des « mamies et papis ». La distribution aura lieu, au domicile de chaque bénéficiaire (+ 69 ans et conjoint), le **23 décembre**.

MARPA A ARTANNES

Cette Maison d'Accueil et Résidence pour l'Autonomie (MARPA) est désormais gérée par la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre (CCTVI)

Lorsqu'avec l'âge, il devient un peu plus difficile de s'occuper de sa maison, il existe des établissements permettant de ne plus vivre isolé, tout en étant chacun chez soi.

Ce type d'établissement propose de louer des appartements à aménager et décorer avec les meubles personnels des résidents. Chacun a le choix d'utiliser ou non les services proposés : repas en commun, blanchisserie, activités artistiques, sportives, sorties culturelles, ...

La CCTVI a désormais la charge de la MARPA d'Artannes. Si vous souhaitez vous renseigner sur cette structure publique située au 3 rue du Bois des Plantes à Artannes, n'hésitez pas à téléphoner au 02 47 34 14 50.



FICHER PERSONNES « VULNERABLES »

Plan canicule, crise sanitaire ou grand froid, on peut vous aider à prendre soin de vous !



Vous pouvez demander votre inscription sur le « **fichier communal des personnes vulnérables** » ou inciter des personnes de votre entourage à ne plus hésiter à le faire si elles doivent faire l'objet d'une vigilance ou d'une aide particulière : le formulaire est disponible en mairie ou à télécharger sur le site www.villeperdue.fr.



En cette période de confinement, lire est une forme d'évasion...

Depuis le **samedi 28 novembre**, votre **BIBLIOTHÈQUE « LUCIEN BROSSARD »** est de nouveau ouverte **de 10h à 12h uniquement les samedis pour l'instant**.

Les bénévoles vous accueillent avec plaisir **en privilégiant (si possible) la réservation en ligne** pour respecter au mieux le protocole sanitaire.

COMMENT ÇA MARCHE ??

1 **Vous pouvez faire votre choix de document** via le portail en vous connectant, comme d'habitude, avec votre numéro de carte d'adhérent et votre mot de passe, sur **www.bibliotheques-tourainevalleedelindre.fr**

2 **Vous pouvez réserver ainsi 6 documents** au lieu de 3 habituellement

3 **Vous recevrez ensuite un mail de confirmation** pour vous avertir de l'arrivée de votre réservation au sein de la bibliothèque de votre choix

4 **Vous pourrez rapporter vos livres et récupérer vos réservations**

Vous n'êtes pas encore inscrit à la Bibliothèque ou ne pouvez pas vous connecter à ce service ?

→ Renseignez-vous auprès des bénévoles présents lors des permanences, au 02 47 65 99 33 ou via villeperdue.bibliotheque@wanadoo.fr, **l'inscription est gratuite**. Les bénévoles sont heureux de pouvoir vous permettre à nouveau l'accès à la lecture publique pour combler vos moments d'oisiveté. Des nouveautés littéraires sont attendues d'ici la fin de l'année, à surveiller !

Lire c'est rêver les yeux ouverts !!

11 NOVEMBRE

Hommage rendu en petit comité pour cette 102ème commémoration



de l'armistice signant la fin de la Grande Guerre.

ETAT CIVIL - 2ND SEMESTRE 2020

Bienvenue à ...

- ♥ Maud GUYOT COLIN née le 20 août
- ♥ Ylan VAULOUP né le 9 octobre
- ♥ Mathis GERMOND né le 20 octobre
- ♥ Apolline SAUVAGE née le 17 novembre



Ils se sont dit « OUI » le 5 septembre

♥ Aurore TANGUY et Benjamin JOUBERT



ZOOM SUR ...

Qu'est-il possible de faire au potager en automne-hiver ?



Comme bon nombre de jardiniers, vous avez peut-être l'habitude de faire un grand nettoyage d'automne dans votre potager : arracher les pieds de tomates, les courgettes..., ratisser la surface en laissant le sol à nu ? **Alors STOP...**

En effet, un des principes de la permaculture est de prendre soin du sol en favorisant la biodiversité. Pour cela, il est préconisé de suivre plusieurs étapes :

1ère étape - Laisser les racines des légumes dans le sol quand les récoltes de ces derniers sont finis (tomates, haricots...) au lieu d'arracher tout le plant :

→ **couper la tige à ras de terre** avec le sécateur : les racines vont se décomposer dans le sol, l'aérer et nourrir les organismes. A noter que les organismes du sol ont le Super Pouvoir de digérer et de faire disparaître toute maladie car aucune maladie ne survit dans des végétaux morts.

2ème étape - Afin de favoriser la vie sur la zone de culture :
→ **couvrir son sol par un épais paillage** d'environ 15cm fait de feuilles, de tonte de gazon, de paille ou encore de broyat de végétaux. Double avantage car en empêchant la lumière d'atteindre la surface du sol, très peu de « mauvaises » herbes auront germé et aucun désherbage ne sera à prévoir au printemps.

Il est aussi possible de protéger son sol tout en l'enrichissant grâce à différents engrais verts tels que la fèverole, le seigle, la phacélie... qui sont à semer au début l'automne. Au printemps, il ne restera qu'à coucher au sol ces végétaux ce qui permettra de nouveau un paillage.

En conclusion, laisser vos outils au repos durant tout l'hiver, la nature travaille pour vous ! Ainsi aux beaux jours, vous retrouverez un sol enrichi et aéré, prêt à recevoir de nouveaux plants qui vous assureront de belles récoltes.

Tel est le cycle de la nature !

AIDE PÉRISCOLAIRE

Surveillance de cour et service à la cantine

Vous cherchez un complément de salaire ?

La commune recherche une personne disponible de suite pour une mission **d'1 heure par jour sur 4 jours** par semaine les lundi-mardi-jeudi et vendredi les semaines d'école.

Missions : surveiller les enfants pendant la pause méridienne dans la cour de l'école et aider au service de cantine.

Profil souhaité : relationnel avec l'encadrement et les élus / discrétion / autonomie / initiative / polyvalence et adaptabilité aux changements

Vous êtes intéressés ?

Adressez votre CV et lettre de motivation à l'attention de M. le Maire en mairie ou via mairie@villeperdue.fr

